



Communiqué CGT France Travail Hauts-de-France



**CSE 20.11.2025 : Budget Activités Sociales et Culturelles,
un budget CGT pour une redistribution solidaire**

Lors du CSE extraordinaire du 20 novembre 2025, se sont tenus le débat et le vote sur le budget des activités sociales et culturelles pour l'année 2026. Ce sera ensuite le guide des prestations qui devra être adopté. Le budget sera mis en œuvre après la période de validation administrative de début d'année (aux alentours de mi-janvier) et les prestations utilisées sous conditions d'avoir mis à jour, en amont, votre fiche administrative sur le site du CSE.

Gérer un budget impose rigueur et respect des règles (principalement URSSAF). **C'est un budget d'environ 5 millions d'euros que nous devons gérer.** Il est bon de rappeler que la subvention versée par la Direction Générale correspond à 2,5% de la masse salariale des salarié.es de notre établissement (ce ne sont pas des cotisations sur vos bulletins de paye, mais bien une subvention versée par la direction).

Evidemment, **la CGT est partie prenante de la constitution de ce budget, puisque la CGT est à la trésorerie du CSE**, en essayant d'y porter nos valeurs de redistribution solidaire, mais tout en tenant compte de la nécessité de disposer d'une majorité pour que ce budget soit adopté.

Notre objectif : tenir nos engagements pour une redistribution solidaire !

Pour des Activités Sociales et Culturelles permettant de faciliter l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances pour tous et toutes !

Pour un budget solidaire avec une dotation agent et une dotation enfant versées selon 4 tranches de revenus.

Pour une carte rentrée scolaire ouverte de la maternelle aux études supérieures, versée selon le niveau scolaire des enfants.

Pour des cartes cadeaux Noël versées automatiquement (sous condition de fiches administratives complétées et validées).



Un point sur l'utilisation du Budget ASC 2025 au 01/10/2025 (et l'année n'est pas finie !)

- 4868 agents ont bénéficié de la dotation agents, dont 64% en dotation chèques vacances,
- La dotation enfants a pu profiter à 3150 enfants,
- La carte rentrée scolaire a concerné 4429 enfants (34% en primaire, 45% en collège/lycée et 21% en université),
- 90 agents ont eu une carte événements mariage/pacs/naissance et adoption.

Et désormais, vous avez vos cartes Noël pour vous et vos enfants !



UN BUDGET CGT 2026 VOTÉ POUR UN DROIT D'ACCÈS POUR TOUS À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS ET POUR UN DROIT POUR TOUS DE PARTIR EN VACANCES !

Dotation	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
	< 25 000 €	entre 25 000 € et 45 000 €	entre 45 000 € et 65 000 €	> 65 000 €
Dotation Agent	670 €	560 €	460 €	350 €
Dotation Enfant	300 €	250 €	200 €	150 €

Rentrée Scolaire	Montant
Primaire	40 €
Collège Lycée	80 €
Université	100 €

Carte Noël	Montant
Agents	100 €
Enfants	50 €

Le budget ASC permet aussi de proposer des locations, des sorties, de la billetterie à des prix négociés.

Nouveautés 2026

- Au vu du reliquat budgétaire, **la carte Noël Agents 2026 sera de 100 euros** au lieu de 50 euros en 2025.
- et la carte événement (mariage, Pacs, naissance, adoption) passe de 30 à 50 euros.

**DES QUESTIONS, DES SUGGESTIONS, DES DEMANDES,
CONTACTEZ VOS ELUS CGT**

**Ensemble, nous sommes plus forts !
Rejoignez la CGT France Travail Hauts-de-France**

A Boves, le 20 novembre 2025

Syndiquez Vous !



CGT France travail Hauts-de-France
syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr